

DOMMAGES INDIRECTS

La perte d'exploitation sans dommages, une garantie mal maîtrisée

Après les « gilets jaunes » et face au durcissement des grands risques en dommages, les assureurs se détournent des garanties en perte d'exploitation sans dommages. Pourtant, le besoin s'accroît.

Un commerce peut subir une perte de chiffre d'affaires lorsque le centre-ville est occupé par des manifestants, des sites industriels peuvent s'arrêter de tourner faute d'approvisionnement du fait d'un blocage logistique ou une société peut perdre des ventes en ligne à cause d'une attaque cyber. Autant de pertes d'exploitation sans dommages... Une vraie demande en assurance émerge donc depuis

quelques années. « Or nous constatons une frilosité évidente de la part des assureurs qui sont déjà très concentrés sur le redressement des branches dommages », analyse Elisabeth Duboc, référente technique dommages et perte d'exploitation sans dommages chez Marsh.

Le sans-dommages, qui couvre une perte d'exploitation corrélée à un événement n'ayant pas provoqué de sinistre direct, est une innovation du monde de l'assurance qui a déjà dix ans suite à

l'éruption du volcan islandais Eyjafjöl. Aujourd'hui, les assureurs se désengagent massivement, dans un contexte où les acteurs du secteur sont en nombre réduit et où la contestation des « gilets jaunes » a mis en péril leur équilibre primes et sinistres.

« Les assureurs sont réputés pour être pessimistes ; mais sur les "gilets jaunes", nous n'avions pas anticipé le coût de telles manifestations à la fois intenses, récurrentes et omniprésentes en France », explique Frédéric Lavielle, directeur technique professionnels, agricole et entreprises chez Allianz France, présent sur ces couvertures. Pour les commerces et restaurants, cela ressemble à un sinistre "tempête", mais sans la possibilité de mutualiser le risque. » Les acteurs de la place cherchent une solution, sur la base d'une véritable solidarité entre les assurés.

« Mieux qualifier le risque »



MICHEL JOSSET,
PRÉSIDENT
DE LA COMMISSION
DOMMAGES AUX BIENS
DE L'AMRAE
ET RISK MANAGER
DE FAURECIA

« Il y a un marché, mais les assureurs sont effrayés par le fait que nous avons des difficultés à quantifier la perte de chiffre d'affaires et de marges. Pour des industries de *supply chain* comme la nôtre, avec plusieurs rangs de sous-traitants imbriqués et répartis partout dans le monde, cette modélisation est très complexe. L'ensemble de la place doit travailler pour mieux qualifier le risque et permettre d'identifier l'aléa. Nous avons senti venir cette restriction du marché et nous avons donc à la fois mené ce travail avec nos fournisseurs et négocié en amont nos garanties, sur cette base solide. Nous avons ainsi développé un audit, une routine de management de risque de nos fournisseurs. Mais il serait intéressant d'avoir un organisme de place capable de collecter l'information sur les risques de nos fournisseurs un peu comme le font les assureurs crédit sur le risque de solvabilité de nos clients. »

Hausse des tarifs et réduction des garanties

Du côté des assureurs, l'équation est déséquilibrée : trop d'enseignes sont touchées en même temps, pour des sommes conséquentes. « De plus, nos experts sinistres nous ont remonté très régulièrement des difficultés



KARIM DAHER / HANS LUCAS

pour estimer la perte d'exploitation, en prenant en compte d'éventuels reports d'achats de la part des consommateurs», poursuit Frédéric Lavielle. Une grande enseigne peut souffrir de la fermeture administrative de sa rue le samedi, mais les consommateurs peuvent aussi consommer un autre jour, dans une autre boutique ou en ligne. À ce jour, personne ne sait comment modéliser la perte attribuable à l'événement. « Bref, nous avons sous-estimé nos tarifs, car nous n'avions pas imaginé que cela puisse prendre une telle ampleur, poursuit Frédéric Lavielle. Nous revoyons donc nos conditions de

Le mouvement des « gilets jaunes » a entraîné des pertes d'exploitation sans dommages dont l'ampleur a surpris les assureurs.

prime et analysons précisément chaque demande. »

« Sur les derniers renouvellements en violences politiques, nous observons non seulement des limites de garanties plus contraignantes mais aussi des hausses de prime allant de 20 à 40 %, ce qui est considérable », complète Sandrine Pierron-Loubens, practice leader terrorisme et violence politique, au sein du courtier Marsh. Les « gilets jaunes » en France, mais aussi les conflits sociaux et manifestations à Hong Kong, au Chili ou en Équateur ont tendu les négociations. » Et le marché restera compliqué en 2020.

Même tendance chez les grands comptes

Le même mouvement s'opère pour les grands groupes. « Nous observons un net recul de l'appétit des assureurs pour délivrer des garanties de type pertes d'exploitation sans dommages dans les polices traditionnelles, analyse David Gierski, head of property chez Gras Savoye Willis Towers Watson France (GSWTW). Pour les garanties cyber, nous voyons de plus en plus d'exclusions, car les assureurs ont du mal à mesurer leurs cumuls d'exposition. Face à ce mouvement du marché, nous accompagnons nos clients sur leur cartographie des risques pour transférer ces couvertures sur des polices dédiées, voire sur des produits innovants, du type assurance paramétrique. » Dans le meilleur des cas, les courtiers n'obtiennent que des garanties non reconstituables, représentant 3 ou 4 fois la valeur de la prime annuelle globale.

C'est surtout sur ce dernier point que les risk managers s'inquiètent. S'il y a bien des solutions ponctuelles, l'offre recule tandis que le besoin s'accroît. « Les grands groupes, à mesure que l'internationalisation se poursuit,

cherchent à s'assurer contre les risques de rupture de la supply chain, analyse Laurent Giordani, dirigeant de Kyu Associés, cabinet de conseil en management et gestion de risques. Aujourd'hui, les sinistres augmentent tant en montant qu'en occurrence. » Jusqu'à une époque récente, les assureurs acceptaient un risque qu'ils maîtrisaient moins. « Mais aujourd'hui, les garanties sont étudiées de près, circonscrites à un nombre de fournisseurs préétabli, avec une information complète sur les localisations de leurs sites industriels assorti d'une étude de risques détaillée de ces derniers, poursuit Laurent Giordani. Pire, les 200 risk managers que nous avons interrogés à l'occasion des rencontres de l'Amrae 2020 sont très peu assurés et jugent les primes des assurances en perte d'exploitation prohibitives. »

Dans ce contexte, les risk managers tentent de mieux cerner les risques de leurs fournisseurs. « Nous travaillons sur le sujet à l'Amrae, notamment sur la question des outils », explique Michel Josset, président de la commission Dommages aux biens de l'association, et risk manager de Faurecia (lire l'encadré). La deuxième solution est d'opter pour sa propre mutualisation au sein d'une captive. « C'est souvent après un sinistre non ou mal couvert en carences de fournisseurs que la direction comprend l'intérêt d'une garantie pertes d'exploitation sans dommages couvert par la captive, explique Marine Charbonnier, en charge des programmes internationaux et des captives pour l'Europe chez Axa XL. La bonne nouvelle est que nous sentons que les comités exécutifs prennent conscience de l'enjeu et sont à l'écoute de leur risk manager. »

● MORGANE REMY